DISCURSIVE COMPETENCE IN THE APPROACH OF THE WRITTEN TEXT

Mariana-Steluța Coculescu, Assoc. Prof., PhD

"Petroleum- Gas" University of Ploiești

Abstract: From the actional and sociocultural perspective, discursive competence with its pragmatic and strategic components becomes a major objective. By approaching the written text, we can move from the linguistic competence to the discursive one. Pragmatics provides a rich conceptual framework that allows observing strategies and techniques created by the author through text construction. These elements are essential for the formation of discursive competence. Starting from concrete examples, we will propose a grid for reading the written text, a grid that leads to the formation of the discursive competence.

Keywords: competence, discursive, pragmatic, strategic, text

Argument

La création de l'espace européen conduit à une intégration des compétences et des pratiques dans l'enseignement-apprentissage des langues. Les instances d'éducation et de formation nationales et européennes prennent en compte des objectifs communs dans la formation des ressources humaines : non seulement savoir communiquer en langue maternelle et dans au moins deux langues étrangères, mais aussi pratiquer le dialogue interpersonnel, interculturel, promouvoir des valeurs culturelles, respecter les valeurs universelles de démocratie, de paix, de tolérance, contribuer au progrès de l'humanité. La réalisation de ces objectifs est envisagée par la didactique des langues-cultures, qui se propose l'acquisition d'une compétence langagière globale, formée par les compétences de communication en plusieurs langues. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues conduit à formuler comme objectifs la formation d'une compétence plurilingue et pluriculturelle[1]: de

[1] « On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

compréhension orale, de compréhension de l'écrit ; de l'expression orale, de l'expression écrite ; de l'interaction ; de la médiation.

Linguistique et didactique

Depuis toujours, l'enseignement-apprentissage du français était redevable à la linguistique ; c'est à partir des théories et des études en linguistique qu'on délimitait les contenus à apprendre. La didactique est actuellement une science fondée dans une perspective interdisciplinaire : d'une part les sciences du langage, qui fournissent la matière à enseigner ; d'autre part les sciences de l'éducation, qui mettent à la disposition des acteurs du système des stratégies, des méthodes, des techniques pour la réussite de cette entreprise d'acquisition et de formation.

Avant de devenir opératoire dans l'enseignement des langues, la linguistique théorique doit fournir une description de la langue naturelle donnée, qui est un ensemble d'éléments (notions) et de règles (de grammaire) dont on isole le syllabus, c'est-à-dire le corpus[2] des connaissances à transmettre.

Ces données structurées et hiérarchisées sont incorporées dans des auxiliaires didactiques ; l'exploitation des auxiliaires se réalise selon des techniques d'enseignement.
Les résultats scientifiques de la linguistique théorique fournissent des modèles d'enseignement ; un modèle apte à répondre aux exigences des démarches formatives, qu'on

compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser.» (Le CECR, Le Conseil de l'Europe, Strasbourg, p. 129)

[2] Il devient programme dans la perspective didactique, ou plus largement, curriculum dans les instructions officielles, ministérielles.

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

appelle modèle d'enseignement/apprentissage, doit être « adéquat[3] et rentable[4]» (Cristea, T., 1984 :13-14) :

LINGUISTIQUE THÉORIQUE (Cristea, T., 1984 : 12) :

- application de I-er ordre : DESCRIPTION DE LA LANGUE→
- application de II-e ordre : identification du CORPUS→SYLLABUS→
- application de III-e ordre : élaboration des AUXILIAIRES DIDACTIQUES et mise en place des TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT.

La didactique des langues secondes (DLS) doit faire appel à deux modèles : un modèle linguistique (ML), afin de réaliser la programmation didactique (PD) et un modèle d'acquisition (MA), pour mettre en place des stratégies pédagogiques qui relèvent de la programmation méthodologique (PM) ; ce sont les méthodes, stratégies et techniques d'enseignement.

ML + MA → DLS : PD + PM

Le travail des didacticiens doit s'appuyer donc sur deux types de modèles : linguistique (ML) et d'acquisition (MA). Si le ML tient à la recherche en linguistique théorique, MA tient aux objectifs que se propose l'enseignement des langues étrangères. Le ML et le MA entretiennent des relations très étroites.

Un modèle idéal d'enseignement devrait conduire à la formation d'un comportement communicatif en langue seconde proche du comportement communicatif en langue maternelle.

Mais le modèle idéal en tant que tel n'existe pas. En raison de l'évolution actuelle des sciences, du langage et de l'éducation, le choix d'un modèle unique n'est plus souhaitable ; ce qui compte tout d'abord, c'est de munir l'enseignant d'une mobilité d'esprit, d'une réflexion critique adéquate aux objectifs de sa démarche, pour qu'il soit apte à construire son propre

[3] Le modèle doit être adéquat. Du point de vue observationnel (adéquation observationnelle), il doit exprimer la concordance entre le modèle descriptif et les faits contenus par le corpus soumis à l'analyse et conduire à observer et mesurer la performance des sujets parlants. Du point de vue descriptif (adéquation descriptive), le résultat en est une grammaire explicite et prospective, donc adéquate à l'objectif de l'enseignement /apprentissage du point de vue descriptif, qui conduit à la formation de la compétence de communication des apprenants.

[4] Le modèle doit être rentable. La rentabilité ou le caractère économique se traduisent par la capacité du modèle à élaborer un nombre restreint de règles qui rendent compte d'un grand nombre de faits de langue (conformément à ce qu'on appelle aujourd'hui le principe de pertinence : maximum d'effets avec minimum d'effort). En didactique des langues, la rentabilité d'un modèle d'enseignement/apprentissage se mesure selon la vitesse d'acquisition de la langue par les apprenants. (T. Cristea, 1984 : 14)

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

parcours d'enseignement, conduisant à la réalisation d'un modèle d'apprentissage adéquat et rentable, au profit d'un public apprenant concerné. L'orientation collective doit permettre des parcours individuels : l'organisation collective des contenus (du curriculum) doit permettre des parcours individualisés.

Les acteurs du contrat d'interaction didactique

La formation des compétences communicatives en L' (langue seconde/langue cible) est un processus dynamique qui comporte les dimensions de toute action humaine. Le cadre communicatif peut être analysé selon les paramètres suivants : QUI ? Les instances de formation : les enseignants ; À QUI ? L'auditoire : les apprenants ; POURQUOI ? Les objectifs : généraux, particuliers, spécifiques ou opérationnels ; QUOI ? La programmation didactique : syllabus, contenus, programmes ; COMMENT ? La programmation méthodologique : les techniques de classe ; AVEC QUOI ? Les outils : didactiques et techniques ; QUAND ? Savoir gérer des actions placées dans le temps : un avant, un pendant et un après.

La programmation didactique concerne le syllabus, les connaissances à transmettre. On sélectionne et on hiérarchise des éléments nécessaires à la construction de l'expression en langue seconde, en tenant compte de la progression des résultats de l'acte d'apprentissage. Ces connaissances proviennent des vocabulaires fondamentaux, des structures fondamentales logico-grammaticales, des notions de culture et de civilisation véhiculées par la langue seconde, des structures des actes de langage aptes à instaurer et maintenir la communication entre les usagers de la langue respective.

La programmation méthodologique concerne la méthode, les stratégies et les techniques de classe. Elle doit répondre aux impératifs des deux théories : linguistique et pédagogique. Le long du temps, plusieurs positions méthodologiques se sont imposées, tour à tour, en fonction des approches théoriques en linguistique dont elles se réclament, de l'évolution des sciences du langage et de l'éducation.

Le CECR favorise une nouvelle approche de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, l'Approche par les Compétences (APC)[5].

[5] En voici quelques caractéristiques : 1. Les objectifs d'apprentissage sont définis, non en termes de disciplines, mais en termes de compétences. 2. Les activités d'apprentissage relèvent, non pas de la mémorisation de connaissances, mais de situations-problèmes à résoudre par la mobilisation de savoirs pluriels. 3. Les évaluations sont conçues, non pas en termes de restitution et application de connaissances retenues par les efforts de la

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

La notion de compétence

L'évolution de la linguistique de la langue vers une linguistique de la parole, qui place le sujet parlant au centre de la problématique de la communication verbale, se réalise suite à la prise en compte du contexte, donc de l'extralinguistique. Au locuteur idéal on oppose un locuteur réel, ayant une intention communicative qui le pousse vers l'action, un univers de croyances dans lequel il puise ses conceptions, ses mentalités. Il est capable de transmettre à travers sa parole divers types de relations qu'il entretient tout le long de l'échange avec ses interlocuteurs.

En didactique, le terme « compétence » signifie l'ensemble des connaissances et aptitudes qu'un apprenant doit acquérir ; c'est la maîtrise par le sujet parlant des règles implicites lui permettant de reconnaître et de produire des énoncés conformes à la norme linguistique utilisée. Elle incorpore plusieurs composantes hiérarchisées qui tiennent compte non seulement de la maîtrise des règles de grammaire (le linguistique) mais aussi des facteurs contextuels : les relations entre les interlocuteurs, le rapport entre la langue et les usagers, la situation de communication, l'extralinguistique. Cristea (1984 : 184) décrivait les sous-compétences indispensables à la maîtrise de la langue :

- une compétence systémique, qui rend compte de la maîtrise du système linguistique : phonétique, lexique, morpho-syntaxe ; le mot-clé est grammaticalité et se vérifie sur l'axe correct/incorrect.
- une compétence sociolinguistique, qui signifie la maîtrise par le sujet parlant de la relation entre la langue et ses usagers ; de la diversification par niveau de langue, en fonction des situations et des rôles et statuts des sujets parlants ; le mot-clé est adéquation.
- une compétence énonciative, qui demande la maîtrise par le sujet parlant de l'exploitation langagière des paramètres énonciatifs : interlocuteurs, relations intersubjectives, déictiques spatio-temporels, les modalités ; le mot-clé est énonciation.

mémoire, mais du point de vue de l'intégration et du transfert de connaissances en vue de leur mobilisation dans des situations complexes d'activité en situation réelle.

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

- une compétence discursive, qui conduit à la maîtrise des règles de l'interaction langagière, des stratégies discursives et de l'utilisation des divers types de discours appropriés aux divers contextes d'utilisation ; le mot clé est discours.
- une compétence textuelle, qui suppose des aptitudes permettant de comprendre et d'articuler correctement des séquences textuelles cohérentes ; le mot clé est texte.

Actuellement, le CECR propose une redéfinition de la compétence de communication qui prend en compte plusieurs composantes hiérarchisées de A1 à C2. Il insiste particulièrement sur la compétence de communication qui elle-même se décompose en plusieurs compétences :

- la compétence linguistique (phonologique, orthographique, lexicale, grammaticale, sémantique) ;
- la compétence sociolinguistique (dialectes et accents, différences de registre, marqueurs des relations sociales, règles de politesse etc.)
- la compétence pragmatique (qui contient les compétences fonctionnelle et discursive).

La compétence discursive

Selon le Cadre, « La compétence pragmatique traite de la connaissance que l'utilisateur/apprenant a des principes selon lesquels les messages sont : a. organisés, structurés et adaptés (compétence discursive) ; b. utilisés pour la réalisation de fonctions communicatives (compétence fonctionnelle) ; c. segmentés selon des schémas interactionnels et transactionnels (compétence de conception schématique) ». (CECR : 96)

La compétence discursive permet à l'apprenant d'ordonner les phrases en séquences afin de produire des ensembles cohérents et suppose une bonne connaissance de l'organisation des phrases, la maîtrise de leur enchaînement naturel et logique, de leur structure en termes de cohérence et cohésion, style et registre, efficacité rhétorique, ainsi que la capacité à structurer les informations de ses productions langagières selon un plan du texte.
La compétence fonctionnelle « recouvre l'utilisation du discours oral et des textes écrits en termes de communication à des fins fonctionnelles particulières ». (CECR : 98)
Les micro-fonctions proposés par le Cadre (98) sont : donner et demander des informations, exprimer et découvrir des attitudes, faire faire (suggérer) établir des relations sociales, structurer son discours, remédier à la communication.

Les macro-fonctions sont des catégories utiles au fonctionnement du discours oral ou écrit : description, narration, commentaire, exposé, exégèse, explication, démonstration,

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

instruction, argumentation, persuasion etc. La compétence fonctionnelle recouvre aussi la capacité à utiliser des schémas d'interaction sociale. Les interactions sont structurées dans des suites d'actions comme : Question→réponse ; Déclaration→accord/désaccord ; Requête/offre/excuses →acceptation/refus.

Ressources linguistiques pour la compétence discursive

Discours et texte

L'évolution d'une linguistique de la langue vers une linguistique de la parole conduira à la mise en place de nouveaux concepts, dont celui de discours, un espace d'échanges et non une identité close. La pragmatique du discours connaîtra des développements importants, suite à la prise en charge du contexte dans les analyses linguistiques. Si le discours est un concept, le texte est un outil de travail : J.-M. Adam, dans l'idée de l'hétérogénéité textuelle, donne du texte la définition suivante : « Un TEXTE est une structure hiérarchique complexe comprenant n séquences – elliptiques ou complètes – de même type ou de types différents. » (Adam, 1992 : 34)

Pour Adam (1990 :23) entre le discours et le texte il y a des relations étroites :

DISCOURS = TEXTE + CONDITIONS DE PRODUCTION
TEXTE = DISCOURS – CONDITIONS DE PRODUCTION.

Si le discours est un concept, le texte est un outil de travail. Tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un genre de discours. Les genres sont des activités sociales, elles font partie de la vie dans la société. Les typologies sont variées, elles dépendent des critères selon lesquelles on classe les discours/textes. Dans une perspective énonciative, Benveniste s'appuie sur l'appareil formel de l'énonciation, et parle des genres histoire (ou récit) et discours. Dans une perspective textuelle, Adam, admet l'existence de la séquence, niveau intermédiaire entre la phrase et le texte, et c'est celle qui donne la dominante au texte, qui est hétérogène : descriptif, narratif, argumentatif, explicatif, dialogal, etc. Dans la perspective communicationnelle, selon les caractéristiques du discours qui dépend de ses conditions de production situationnelles, on identifie le discours des médias, le discours politique, didactique, administratif, juridique, scientifique, etc. (Charaudeau, 2002 : 277-281).

Il n'y a pas de discours donc ni de texte à l'état pur ; la nouvelle linguistique, textuelle, parle de « macrostructure », ou de « superstructure », et prend pour hypothèse la nature

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

compositionnelle profondément hétérogène de toute production langagière. Adam prend en compte les séquences élémentaires dont il retient les séquences prototypiques suivantes : narrative, descriptive, argumentative, explicative (formes monogérées), et la séquence dialogale (forme compositionnelle polygérée). Au niveau textuel ces séquences se combinent pour créer des textes non homogènes.

L'énonciation

Cette linguistique place l'événement au centre de la réflexion, l'énonciation[6] qui est « cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1974, II : 80). Comme tout acte de langage, l'énonciation est la manifestation d'une intention attribuable à un sujet et se manifeste dans un lieu déterminé, à un moment donné. En tant que produit de l'acte d'énonciation, l'énoncé intègre ces informations extralinguistiques qui laissent des traces dans l'expression linguistique. Ces paramètres constituent l'appareil formel de l'énonciation, dont Kerbrat-Orecchioni (1980, 1997 ; 1990, 1992, 1994) décrit les différents éléments constitutifs : les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)), la situation de communication (cadre spatio-temporel), les conditions générales de la production/réception du message (nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours etc.).

L'appareil formel de l'énonciation

Les déictiques, marqueurs personnels et spatio-temporels, désignent, à l'intérieur de l'énoncé, les éléments constitutifs de toute énonciation : des actants (un locuteur et un allocutaire), qui se trouvent dans l'espace à un endroit déterminé, dans un temps, au moment de l'énonciation. La série représentative des déictiques forment l'axe : je/tu-ici-maintenant. Aucun référent précis ne peut être attribué à ces mots si l'on ne connaît pas les actants et le cadre spatio-temporel de l'énonciation.

[6] « En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. » (Benveniste, 1974, II : 82)

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

Les indices de la personne

Selon Benveniste, la théorie linguistique de la personne verbale se constitue sur la base des oppositions qui font la différence entre les personnes qui énoncent et la non personne, dont on parle : **Je /tu/** +PERSONNE / vs **/ il**/ -PERSONNE.

Dans une grille d'analyse on propose de décrypter :

- Le couple je-tu, les personnes participantes à l'acte de communication.

La référence des indices « je » et « tu » change en fonction de l'énonciation, chaque fois qu'un des interlocuteurs prend la parole. Selon Benveniste, la fonction de « je » et « tu » n'est pas représentative, mais indicative[7]; ces formes ne peuvent être identifiées que dans une instance de discours particulière, concrète (contrairement à « il », dont la référence reste étrangère à l'énonciation).

Les personnes « je » et « tu » sont les seules « personnes » participantes au dialogue, elles se caractérisent par leur unicité spécifique ; le « je » qui énonce, le « tu » auquel « je » s'adresse sont chaque fois uniques, mais « il » peut être une infinité de sujets, ou aucun ; en même temps, ces personnes sont inversibles : « je » peut devenir « tu » quand il est pris pour un destinataire et « tu » peut devenir « je » dès qu'il décide de prendre la parole en devenant énonciateur. Entre « je » et « tu » il y a une différence : « tu » représente la « personne non-subjective » en face de « je », la « personne subjective ».

- La troisième personne, « il/elle », qui est en fait une « non personne ».

Elle est appelée ainsi en raison de son aptitude à référer à des objets, à des éléments neutres ou abstraits (il=le mensonge), ou même à rien (il neige). Dans un même discours, la référence de l'indice « il » varie selon l'énoncé. On peut expliquer ainsi les emplois particuliers de la 3-e personne dans le domaine de la « parole ».

- Les pluriels nous et vous

Selon Benveniste ce sont des formes qui expriment des personnes « amplifiées » et « diffuses ». Nous peut être inclusif ou exclusif de vous. Nous désigne (je+d'autres) et vous (tu+d'autres) : nous = je + je (+ je…) ; je + tu (+tu…) ; je + il (+il…) ; vous = tu + tu (+ tu…) tu + il (+ il…).

- Le pronom on

[7] « Les formes '' je'' et '' tu'' ne renvoient pas « à la réalité » ni à des positions « objectives » dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient. » (Benveniste, 1966, I, 254).

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

On ne peut désigner que des humains ; invariable en genre et nombre, il ne peut être que sujet de la phrase, associé à un verbe à la troisième personne du singulier. Sa valeur générique renvoie à la forme correspondante du pronom soi : Quand on aime, on ne pense pas à soi .A l'intérieur de la même phrase, le pronom on peut changer de référent : Si on (nous) va au concert, on (ils) nous fait entendre de la bonne musique classique. Dans ce mouvement, on n'est pas sensible à l'opposition « personne » (nous) / « non personne » (ils). Dans cette fonction d'échangeur, le pronom on permet le passage de la subjectivité de l'énonciateur vers la constatation de généralité de la non personne.

La deixis spatio-temporelle

Ces « indices d'ostension », pronoms, démonstratifs, adjectifs, adverbes, actualisent les coordonnées spatio-temporelles de l'énonciation.

Les déictiques spatiaux

Selon le type de référence, l'interprétation des déictiques spatiaux conduit à la réalisation de plusieurs types de repérage spatial : absolu, contextuel, cotextuel. Du point de vue morphosyntaxique, ces éléments se distribuent en deux classes : les démonstratifs (adjectifs et pronoms) et les adverbiaux, qui se distribuent en couples d'opposition : ici/là, là-bas ; près/loin ; à droite/à gauche ; devant/derrière, ceci/cela etc. Il ne faut pas confondre ces déictiques qui renvoient au contexte extralinguistique avec les démonstratifs à valeur anaphorique qui renvoient au cotexte linguistique.

Les déictiques temporels

Ils prennent pour origine le moment où l'énonciateur parle, moment qui est considéré T0, et qui correspond au présent linguistique. On distingue les types de repérage absolu, objectif, déictique, rapporté au moment de l'énonciation et non-déictique, rapporté à un élément du cotexte linguistique. C'est le cas des repères co (n) textuels : alors, ce jour-là, le lendemain, la veille, deux jours plus tôt, une semaine plus tard, cinq mois auparavant, etc. Il est venu me voir la veille de son départ. (La veille de son départ est un moment inclus dans l'énoncé, à l'intérieur duquel il trouve sa référence.)

Subjectivité déictique/vs/Subjectivité affective ou évaluative

C. Kerbrat-Orecchioni (1997:149) distingue deux types de subjectivité exprimés dans l'énoncé : déictique et affective ou évaluative.

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

- Les déictiques se rapportent à la position de l'énonciateur et expriment sa subjectivité ; ce sont les embrayeurs qui embraient le discours dans le contexte de sa production.
- Les éléments subjectifs affectifs ou évaluatifs, comme « bien », « grand » ou des affectifs comme « drôle », « pauvre », etc. peuvent être toujours contestés dans le cadre de la communication, car ils dépendent de la nature individuelle du sujet d'énonciation (Kerbrat-Orecchioni, 1997 : 149).

Les référents des déictiques varient avec la situation d'énonciation, alors que les référents des unités non déictiques sont relativement stables. Cela pose le problème des types de référence : (a) absolue, (b) relative au contexte linguistique et (c) relative à la situation de communication, ou déictique. Dans cette perspective, on oppose la déixis indicielle ou situationnelle à la déixis anaphorique ou cotextuelle.

Énonciation et polyphonie

La contestation de l'unicité du sujet parlant se retrouve à l'origine des deux courants distincts dans les sciences du langage : le dialogisme[8] de M. Bakhtine, selon qui la caractéristique fondamentale de toute parole c'est qu'elle contient en elle une/des parole(s) antérieure(s) ; et la polyphonie de Ducrot qui considère l'activité énonciative comme étant le résultant de plusieurs « voix » qui viennent s'exprimer dans le discours.

A partir des distinctions : (1) Locuteur/vs/allocutaire[9] ; (2) Énonciateur/vs/énonciataire (destinataire)[10], par la théorie de la polyphonie, Ducrot introduit une troisième opposition à deux niveaux : locuteur/vs/énonciateur ; allocutaire/vs/destinataire[11].

Les connecteurs argumentatifs

Les connecteurs rendent compte de l'organisation de la structure argumentative des énoncés. Selon Anscombre et Ducrot, dans la communication authentique, l'informativité est seconde par rapport à l'argumentativité.[12]

[8] « Aucun énoncé en général ne peut être attribué au seul locuteur : il est le produit de l'interaction des interlocuteurs et, plus largement, le produit de toute cette situation sociale complexe, dans laquelle il a surgi. » (Bakhtine, cité par Todorov, 1981 : 50)
[9] Le locuteur est celui qui profère l'énoncé, l'auteur des paroles émises, de l'énonciation. C'est au locuteur que renvoient les pronoms de la première personne. L'allocutaire est la personne à qui l'énonciation est censée s'adresser, l'être à qui les paroles sont dites.
[10] L'énonciateur est l'agent - source des actes illocutionnaires, l'instance qui assure le contenu de l'énoncé et se porte garant da sa vérité. Le destinataire est la personne censée être l'objet des actes illocutionnaires, le patient de ces actes.
[11] Marie m'a annoncé qu'elle arrive demain. J'irai à la gare. On constate que le locuteur L, celui qui profère cet énoncé est différent de l'énonciateur, E, celui qui en a la responsabilité.

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

Deux principes fondamentaux régissent les relations entre les arguments : le principe de contradiction argumentative (**mais**)[13] et le principe de force argumentative (**même**).[14]

Polyphonie et discours rapportés

Le discours d'autrui peut être repris sous différentes formes : discours direct, discours indirect et discours indirect libre. Ces mécanismes linguistiques peuvent être expliqués par la polyphonie, en identifiant les points de rencontre entre différentes sources énonciatives. Une situation d'énonciation de base intègre une autre situation d'énonciation, différente et distincte. L'énonciation de base est une énonciation source, énonciation citante ; en tant que discours citant, elle accueille les paroles de l'énonciation seconde, citée, qui devient discours cité. L'imbrication de ces discours se réalise en fonction des stratégies énonciatives de mise en scène la parole citée. La gestion des différences d'ordre morpho-syntaxique, des modalités de conservation et d'intégration de la source énonciatrice seconde dans la source énonciative première, de la fidélité du discours cité par rapport à sa manifestation première rend compte de l'hétérogénéité constitutive ou montrée des sources énonciatives.

Conclusions

Considérée comme une linguistique appliquée à l'enseignement du français, la didactique du Français Langue Étrangère fait actuellement partie de la Didactique des Langues-Cultures et s'inscrit dans la ligne d'action créée par le Cadre Européen Commun de Références. Elle reste pourtant attachée à la linguistique, qui lui fournit le corpus à enseigner et aussi des stratégies, des méthodes et des techniques issues de ses plus récentes recherches et théories. Dans ces conditions, le corpus à transmettre pour la formation de la compétence discursive se retrouve dans les recherches les plus récentes en linguistique

[12] « Le sens d'un énoncé comporte, comme partie intégrante, constitutive, cette forme d'influence que l'on appelle la force argumentative. Signifier, pour un énoncé, c'est orienter. De sorte que la langue, dans la mesure où elle contribue en première place à déterminer le sens des énoncés, est un des lieux privilégiés où s'élabore l'argumentation. » (Anscombre et Ducrot, 1983 : 6)

[13] P mais Q

[14] même : différents sens : « d'exclusion », « spécifiant », « d'enchérissement ».

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

ADAM, Jean-Michel, 1990 : Éléments de linguistique textuelle, Mardaga, Bruxelles-Liège.

ADAM, Jean-Michel, 1992 : Les textes : types et prototypes, Nathan, Paris.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald, 1976 : « L'argumentation dans la langue», in : Langages, n°42.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald, 1983 : L'argumentation dans la langue, Mardaga, Bruxelles.

BENVENISTE, Émile, 1966/1974 : Problèmes de linguistique générale, 2 volumes, Paris, Gallimard.

CERVONI, Jean, 1987/1992 : L'énonciation, PUF, Paris.

CHARAUDEAU, Patrick, 1992 : Grammaire du sens et de l'expression, Hachette, Paris.

CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), 2002 : Dictionnaire d'analyse du discours, Le Seuil, Paris.

COCULESCU, Steluta, 2011 : La pragmatique, une linguistique de la parole, Editura Universitatii Petrol si Gaze din Ploiesti.

COCULESCU, Steluta, 2011 : La pragmatique du discours. Approche théorique et applications pratiques, Editura Universitatii Petrol si Gaze din Ploiesti.

CRISTEA, Teodora, 1984 : Linguistique et techniques d'enseignement, Universitatea din Bucuresti.

DUCROT, Oswald, 1972 : Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique, Harmann, Paris.

DUCROT, Oswald, 1980 : Les mots du discours, Les Éditions de Minuit, Paris.

DOCROT, Oswald, 1984 : Le Dire et le Dit, Les Éditions de Minuit, Paris.

ÉLUERD, Roland, 1985 : La pragmatique linguistique, Nathan, Paris.

GARRIC, Nathalie, CALAS, Frédéric, 2007 : Introduction à la pragmatique, Hachette, Paris.

KERBRAT – ORECCHIONI, Catherine, 1980, 1997 : L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Armand Colin, Paris.

KERBRAT – ORECCHIONI, Catherine, 1990/1992/1994/1998 : Les interactions verbales : 1990/1998, Approche interactionnelle et structure des conversations ; 1992, La relation interpersonnelle ; 1994, Variations culturelles et échanges rituels, Armand Colin, Paris.

MAINGUENEAU, Dominique, 2010/2012 : Manuel de linguistique pour les textes littéraires, Armand Colin, Paris.

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)

TODOROV, Tzvetan, 1981 : Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique, Éditions du Seuil, Paris.

TOMASSONE, Roberte, 1996 : Pour enseigner la grammaire, Délagrave, Paris.

TUŢESCU, Mariana, 1998 : L'Argumentation. Introduction à l'étude du discours, Editura Universităţii Bucureşti.

Ouvrages collectifs :

- Le cadre commun de référence pour les langues, 2001, Le Conseil de l'Europe
- Programele de formare « Initiere in tehnologia informatiei ». Manuel de formation des professeurs de Français. Projet du ministère de l'Education, de la Recherche, de la jeunesse et du Sport- SIVECO, POSDRU/87/1.3/S/62771, 2007-2013.

BDD-V2009 © 2015 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 12:58:16 UTC)